

PREFECTURE DE HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
87000 LIMOGES

Saran, le 21 Novembre 2018

Nos réf : LAL.181121

Objet : Demande d'autorisation environnementale : Projet éolien des Ailes du Puy du Rio sur la commune de Laurière (87)

Monsieur le Préfet,

En application du Code de l'Environnement (article L.512-1) et des différents textes régissant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), je, soussigné, Laurent ALBUISSON, agissant en qualité de Directeur Régional Centre Ouest et Outre-Mer au sein de la société QUADRAN dont le siège social est domicilié au 74 rue Lieutenant de Montcabrier – ZAC de Mazeran – 34500 Béziers, sollicite l'autorisation environnementale pour un parc éolien.

La présente demande vise un parc éolien de 4 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison, pour une puissance totale maximale de 12 MW sur la commune de Laurière dans le département de la Haute-Vienne.

La demande d'autorisation environnementale est établie en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'obtenir l'autorisation prévue par l'article L.181-1 du code de l'environnement.

Par la présente, j'ai également l'honneur de solliciter une dérogation concernant l'échelle du plan d'ensemble du parc éolien visé à l'article D 181-15-2 alinéa I-9 du Code de l'Environnement, établi à une échelle de 1/2 750^e au lieu de 1/200^e.

Par la présente, la société Quadran s'engage à respecter les engagements formulés dans le dossier se composant des documents suivants :

- AE0 : Check-list de complétude du dossier d'autorisation environnementale éolien
- AE1 : Description de la demande
- AE2 : Etude d'impact sur l'environnement :
 - AE 2.1 : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
 - AE 2.2 : Etude d'impact sur l'environnement et ses annexes

- AE3 : Etude de dangers :
 - AE 3.1 : Résumé non technique de l'étude de dangers
 - AE 3.2 : Etude de dangers et ses annexes
- AE4 : Plans de l'installation :
 - AE 4.1 : Plan de situation au 1/25000
 - AE 4.2 : Plan d'ensemble au 1/2750
 - AE 4.3 : Plans techniques
- AE5 : Note de présentation non technique

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très haute considération.



Laurent ALBUISSON
Société Quadran
Directeur Régional Centre Ouest et Outre-Mer